



Echos du Conseil municipal du 15 mars 2008

Ce premier Conseil municipal du nouveau municipe marque un tournant : nous sortons de la période électorale et nous entrons dans la période de travail et de construction.

Cette campagne ne s'est pas bien déroulée. Trop de mauvaise foi, de calomnies, d'attaques personnelles et pas assez de débat de fond. Et elle se termine mal : sans respect pour les électeurs, la liste de droite cède à la débandade.

Il est urgent de tourner la page et de se mettre au travail sérieusement, pour avancer dans la résolution des problèmes qui se posent à nos concitoyens.

Comme l'a dit Bernard Aunette, l'espoir est avec nous !

Bonne lecture !

Patrick COTREL,
*Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal*

Vous pouvez retrouver ce compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :

<http://www.patrickcotrel.com/>

et sur le site harmonicité :

<http://www.sainteluce-harmonicité.fr>

Installation du Conseil municipal :

Fait sans précédent, 14 membres de la liste « Sainte-Luce Toujours » ont démissionné ou ont refusé de participer au Conseil municipal, ... alors qu'ils étaient candidats ! Finalement, il a fallu aller jusqu'au 20^{ème} candidat figurant sur cette liste pour parvenir à obtenir les 6 membres représentants de l'opposition.

Election du Maire :

Sans surprise, Bernard Aunette a été élu avec 27 voix et 6 abstentions.

Suite à cette élection, les groupes d'élus ont été invités à s'exprimer. Pour le groupe d'opposition, M. Botbol n'a pas souhaité prendre la parole.

Patrick COTREL (pour le groupe « Sainte-Luce HarmoniCité ») : « Je me souviens du dimanche 11 mars 2001, lors de l'annonce des résultats de l'élection. Comme il est de coutume républicaine, j'ai essayé de dire quelques mots au nom de la liste de gauche battue (pas aussi lourdement que la liste de droite aujourd'hui). Et ce soir-là, j'ai été hué par les partisans de M. Brasselet au premier rang desquels figurait Mme Lemaître.

C'est facile de huer et de mépriser les autres. C'est moins facile de rentrer la tête dans les épaules et de continuer le combat pour ses idées.

Cela s'appelle tout simplement le courage politique et le respect de ses électeurs.

Aujourd'hui, Mme Lemaître et 14 de ses colistiers nous démontrent que pour eux, la défense de leurs idées s'arrête lorsque le suffrage universel ne leur donne plus le pouvoir. Dans le communiqué de presse paru hier matin, Mme Lemaître dit même : « *L'électorat lucéen, dans sa large majorité, semble préférer la politique politicienne aux préoccupations d'intérêt purement local. Dont acte...* » Cette attitude de mépris pour les Lucéens ne constitue pas un exemple de respect de la démocratie, de citoyenneté, de courage et de responsabilité politique.

Bien sûr, ce message ne s'adresse pas à vous, Mesdames et Messieurs de la minorité qui siégez aujourd'hui. Mais vous ne manquerez pas de passer ce message à vos anciens colistiers qui

vous laissent seuls défendre la campagne que vous avez collectivement menée.

Et sur cette campagne, il y a beaucoup de choses à dire.

Car le débat démocratique, c'est l'échange d'idées différentes et même contradictoires. Mais cela suppose un peu d'honnêteté intellectuelle. Dès qu'on glisse dans la mauvaise foi évidente, la dénonciation mesquine et les tentatives de calomnier et de jeter le discrédit sur l'adversaire, on ne peut plus parler de débat démocratique. C'est pourtant ce que vous avez fait, en particulier en cette fin de campagne. Comment prétendre sérieusement que les frais de bouche et de voyage des élus vont mettre en difficulté les finances communales ? Comment prétendre sérieusement, comme vous l'avez fait, que (de) passer de 1050 à 1100 logements à la Minais va entraîner des charges financières très importantes, alors que l'équipe majoritaire de M. Brasselet, dont vous faisiez partie, a fait passer le nombre de logements de 630 à 1050 et qu'elle a laissé prendre plusieurs années de retard à ce projet, avec l'accumulation des frais financiers qui en découlent ?

Je ne vais pas multiplier les exemples. Mais votre fin de campagne, particulièrement, a été agressive et de mauvaise foi. Les électeurs ne s'y sont pas trompés, et ils vous ont lourdement sanctionnés.

Pour ma part, depuis plusieurs mois, j'ai défendu l'idée que nous devons avoir une attitude ouverte vis-à-vis de notre opposition, et qu'il ne fallait pas reproduire la façon dont nous avons été traités par l'ancienne majorité. Par exemple, au conseil régional dans la mandature précédente, l'ancien Président de la commission formation professionnelle et apprentissage a su conserver une attitude ouverte par rapport à nos positions et propositions. Nous avons pu participer réellement à certaines décisions, et la majorité de l'époque a pu profiter de nos apports, même si nous avons des divergences sérieuses sur le fond.

Mais ce type de relations majorité/opposition suppose que l'opposition adopte une attitude constructive, sans pour autant renier ses convictions.

Dans ce domaine, la campagne que nous venons de vivre ne présage rien de bon, et j'en suis un peu triste. J'espère que vous, les nouveaux membres de l'opposition, vous adopterez une autre attitude et que nous pourrons débattre ensemble de façon constructive, au bénéfice de nos concitoyens. »

Christophe CLERGEAU (pour le groupe « Sainte-Luce avance ») : (résumé) Christophe

se félicite pour cette large victoire qui vient confirmer et accentuer le changement voulu par les Lucéens en octobre dernier.

Notre liste est forte de sa diversité et de son union. Elle est composée de deux groupes d'Elu.e.s. Pour ce qui concerne « **Sainte-Luce avance** », les membres qui la composent viennent de différents partis politiques (PS, PC, PRG, MoDem), mais aussi du monde associatif pour nombre d'entre eux. C'est cette équipe unie et diverse qui a démontré son efficacité durant les 4 derniers mois.

Cette campagne ne s'est pas déroulée correctement. De nombreux bruits, de trop nombreuses calomnies ont été répandues. La liste de droite a même tenté d'utiliser la peur pour essayer de l'emporter.

Aujourd'hui, cette liste est en pleine déconfiture, avec ses nombreuses démissions. Ce n'est pas une bonne chose : la démocratie a besoin d'une opposition crédible et constructive. Les contre-pouvoirs sont indispensables. C'est dans cet esprit que je souhaite bonne chance à la nouvelle équipe d'opposition.

Pour ce qui concerne les orientations municipales, nous allons devoir améliorer de nombreux domaines de la vie des Lucéens et développer la coopération avec Thouaré, Mauves et même Carquefou. Et nous allons devoir améliorer la collaboration avec Nantes Métropole pour toutes les questions d'intérêt commun. Cette question a fait l'objet de nombreux débats au cours de cette campagne. Mais il est essentiel que nous prenions toute notre place dans la coopération communautaire. Nous devons aussi prendre toute notre part au développement des grands projets, comme l'appartenance du Val de Loire et de l'estuaire au patrimoine mondial de l'Unesco.

Bernard AUNETTE : (résumé) « Avec 62,26% de voix et près de 71% de votants, on ne peut plus entendre, comme en octobre, que notre élection est due au hasard ou à l'abstention. Notre victoire est le fruit de l'écoute des Lucéens qui nous a permis de bâtir un projet répondant aux défis de notre époque pour les 15 ans à venir. Ce projet est basé sur les valeurs de la gauche humaniste et progressiste : les solidarités, le Développement Durable, la jeunesse, la culture, la démocratie participative, le sport... Nous avons la volonté de tourner la page, dans le respect de nos prédécesseurs, et d'apporter un renouveau dans le domaine de la gestion des finances communales, des méthodes de travail, des relations avec le personnel et des liens avec la population lucéenne.

Je veux être un Maire simple, proche des gens, disponible, mais apte à la décision. Je souhaite aussi développer le travail collégial et la démocratie participative pour améliorer le lien avec nos concitoyens.

Je remercie tous ceux qui nous ont accompagnés et qui ont permis cette victoire.

« On en a bavé, dans l'opposition ». Mais c'est très formateur.

Je rends hommage à mon équipe pour le travail remarquable effectué au cours des 4 derniers mois. Je salue aussi les membres de la minorité :

leur rôle est important, car ils représentent 37,74% de la population.

Aujourd'hui, je parle au nom de tous les Lucéens et je souhaite représenter avant tout l'intérêt général dans toutes les questions qui nous sont posées (transports, habitat, environnement, cohésion sociale, ...). Nous devons devenir de véritables acteurs dans l'agglomération.

En conclusion, je voudrais dire que derrière le vote très important pour notre liste, il y a l'espoir des Lucéens pour l'avenir.

Election des adjoints

Ils sont au nombre de 9. Pour la première fois, la désignation des adjoints a été obtenue par un vote par liste paritaire. La liste présentée par la majorité a obtenu 27 voix pour et 6 votes blancs. Sont élu.e.s :

1 ^{er} Adjoint	Christophe CLERGEAU	Education, jeunesse
2 ^{ème} Adjointe	Roselyne DURAND	Solidarités et Action sociale
3 ^{ème} Adjoint	Pierre GRASLEPOIS	Culture et patrimoine
4 ^{ème} Adjointe	Maryvonne SARRAZIN	Urbanisme et Aménagement de la ville
5 ^{ème} Adjoint	Patrick COTREL	Déplacements et environnement
6 ^{ème} Adjointe	Anne MORINIÈRE	Démocratie participative, Vie associative, Vie des quartiers et Communication
7 ^{ème} Adjoint	Cyrille AUDRAIN	Sports
8 ^{ème} Adjointe	Marie Lise ROYNET LACHAISE	Petite enfance et Enfance
9 ^{ème} Adjoint	Luc GEISMAR	Développement économique, Relation avec les entreprises et Tourisme

Election des représentant à Nantes Métropole

Une seule liste présentée, composée de : **Bernard AUNETTE**
Patrick COTREL
Christophe CLERGEAU

Cette liste est élue avec 27 voix et 6 votes blancs.